

**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

Conférence des Partenaires des programmes européens 21-27



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Calendrier de construction des programmes

2nd semestre 2019



Diagnostic,
analyse
AFOM,
Enjeux
prioritaires

1^{er} semestre 2020



Stratégie et choix des
interventions thématiques et
allocations financières
Echanges entre l'AG et la CE

2nd semestre 2020



1^{er} trimestre 2021

Envoi des
programmes
à la
Commission



Concertation partenariale à chaque étape (diagnostic, stratégie, allocations, versions des programmes...)





Depuis 18 mois :



- Réunion de lancement le 11/06/19
- 19 réunions d'information territorialisées entre juillet octobre 2019

- 2 Journées de concertation sur le diagnostic et les thématiques (7G T)
- 1 Conférence des Partenaires en octobre 2019



A venir :



3-4 journées de concertation et
2-3 conférences de partenaires
sur la base de modalités à
définir

**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

Les priorités stratégiques du PO FEDER-FSE + 2021-2027 Nouvelle-Aquitaine



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Préalables

- **La V0 ayant été très largement élaborée avant la crise sanitaire**, les défis socio-économiques et environnementaux identifiés vont certainement être bouleversés par l'impact de la crise sanitaire COVID-19. Afin de pas retarder le processus de négociation des programmes, **il est proposé d'en tenir compte dans la V1 à l'automne.**
- **La V0 est un « premier » document** qui s'appuie sur la partie 1 du « template » de la Commission (*30 000 caractères*).
- **La V0 n'est pas une version aboutie** avec les typologies d'interventions et de bénéficiaires pour chaque axe/enjeux qui seront dans la V1.
- **Contributions possibles jusqu'au 25 mai**
- **Intégration des remarques des partenaires** avant transmission à la CE de la V0 avant l'été



Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.

↳ **Renforcer les capacités de la recherche, en particulier publique**, par la croissance des moyens alloués à la recherche, permettant le développement des capacités scientifiques, socle indispensable pour dynamiser l'innovation.

=> **Effort de R&D faible < moyennes FR et UE/Effectif de chercheurs 2 fois inférieur à la moyenne FR**

↳ **Consolider son écosystème d'innovation**, en renforçant les relations entre les divers acteurs de la chaîne (acteurs publics /acteurs privés), en tenant compte des attentes des filières économiques existantes ou en devenir et des besoins de la société face aux grands défis et la performance des structures de transfert

↳ Renforcer la **croissance et la compétitivité des entreprises par l'innovation**, notamment collaborative

↳ **Favoriser l'émergence des jeunes entreprises innovantes et leur accélération, via des outils d'accompagnement et de financement adaptés**

=> **98ème région innovante sur 238, loin derrière les régions leaders européennes**

=> **9ème région française et 110ième européenne pour R&D des entreprises, brevets déposés**

=> **48% des sociétés de plus de 10 salariés sont innovantes**



Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.

- ✍ **Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur**, notamment par la **transformation numérique** des établissements du supérieur, en assurant la robustesse et l'articulation des systèmes (réseaux, Datacenter, calculateurs, etc.), et en tirant parti des atouts du numérique pour étendre les offres de formation sur les territoires dans une approche d'égalité d'accès et d'aménagement des territoires.
 - ✍ Agir auprès des jeunes, et particulièrement des femmes, pour **développer l'envie d'entreprendre**, mais aussi **l'intérêt pour les filières d'études scientifiques**.
 - ✍ **Diffuser la culture de l'innovation**, des sciences et des techniques vers tous les publics
- => **6^{ième} région française en nombre d'étudiants, proportion de diplômés de l'enseignement supérieur < à la moyenne nationale/ déficit d'élèves ingénieurs**
- => **3^{ième} région pour le taux de création d'entreprise, seulement 1/3 créées par les femmes**

Compétitivité des PME



Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.

↳ **Renforcer la croissance et la compétitivité de ses TPE et PME, notamment par l'innovation, la transformation numérique et un partenariat renforcé avec les grands groupes et les ETI ; dans un souci d'aménagement durable et équilibré du territoire régional. Les accompagner pour faire face aux enjeux de transition énergétique mais aussi à l'évolution des métiers et des compétences.**

=> **Indice de compétitivité situant la Nouvelle-Aquitaine dans une position médiane/Un tissu de petites entreprises qui maillent le territoire/Niveau d'internationalisation encore faible et concentré**

=> **Filière numérique dynamique mais sous-représentée/ Transformation numérique en France des entreprises en deçà de la moyenne européenne**

↳ **Maintenir le dynamisme de son tissu économique notamment par son renouvellement, par la création d'entreprises à potentiel, ainsi que par la relocalisation d'activités stratégiques pour les filières d'excellence ou encore par la sécurisation de la cession-reprise des entreprises (TPE/PME/ETI) du territoire**

=> **Taux de création 3^{ème} rang nationale, petites entreprises surreprésentées et vieillissement croissant et important des chefs d'entreprises**

**Le numérique
au profit des
citoyens, des
entreprises et
des pouvoirs
publics**



Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation et accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré.

↳ Accélérer la **transformation numérique des acteurs économiques**

=> **Transformation numérique en France des entreprises < moyenne européenne**

↳ Favoriser la **transformation numérique au bénéfice des citoyens et des acteurs publics**

=> **13ième place pour la France dans le classement européen pour les services publics numériques/ taux de recours de la population à des services de santé en ligne < moyenne européenne/37% des usagers considèrent les démarches administratives complexes**

↳ Accompagner les acteurs vers la **prise en compte de l'enjeu de cyber-sécurité**

=> **47% des PME de moins de 50 salariés et 63% des PME de plus de 50 touchées par des cyberattaques en 2017**

↳ Accompagner l'ensemble des acteurs dans **les démarches individuelles et collectives de sobriété numérique, de numérique responsable**

=> **70% d'augmentation de la part du numérique entre 2013 et 2020/Explosion du trafic des données/Augmentation de 9%/an de l'empreinte énergétique directe du numérique**

↳ Relever l'enjeu de **l'inclusion numérique de l'ensemble des néo-aquitains**

=> **17% de la population française concernée par l'illétrisme numérique**

Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain

Modification profonde des usages, afin de diminuer les besoins en énergie :

- ↳ **Favoriser la mobilité des marchandises et des voyageurs**, entre les pôles économiques générateurs de déplacements, avec le recours à une **mobilité alternative et propre** en privilégiant les modes ferroviaires et maritimes. Concernant la mobilité du quotidien et des pôles secondaires de déplacements, le recours aux **modes collectifs, partagés et actifs** sera privilégié.
- ↳ **Améliorer l'efficacité énergétique des parcs tertiaire/résidentiel** à la fois par un effet de **massification** dans leurs rénovations comme d'**expérimentation de nouveaux systèmes** de construction intégrant des éco-matériaux.
- ↳ **Soutenir la compétitivité énergétique des entreprises** et développer notamment leur autosuffisance énergétique

=> **Secteurs des transports et du résidentiel : près de 2/3 de la consommation régionale d'énergie finale/ s'explique par le caractère rural du territoire régional. Transport : quasi exclusivement de consommation énergétique du mode routier dépendant des énergies fossiles. Consommation énergétique du secteur industriel concentré sur 200 sites représentant 80% de la consommation du secteur.**

=> **Transport : 1er poste émetteur de GES du fait de la faible densité du territoire régional. Résidentiel et le tertiaire : respectivement 11% et 8% des émissions avec une augmentation de 35% depuis 1990, notamment liées à l'attractivité du territoire régional.**



Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain

Développement massif de la production d'énergie renouvelable :

- ↳ **Réduire la part des énergies fossiles**, notamment dans les transports, **développer les énergies renouvelables** et de récupération par la production de chaleur renouvelable et réseaux de chaleur, et, développer la production de gaz renouvelable.
- ↳ **Expérimenter la production d'électricité renouvelable en circuit court**, favoriser la **production et le stockage d'électricité à l'échelon local**, promouvoir de **nouveaux systèmes de gestion innovants** (smart grid, nouvelles mobilités) et accompagner l'émergence de nouvelles technologies de motorisation.

=> La production normalisée d'énergie renouvelable couvre 24,6 % des consommations régionales d'énergie finale en 2018 (moyenne nationale de 16,5 %) dominée par les productions thermiques (71% de la production)/ Fort potentiel (hors contraintes technico-économiques) de développement de la gazéification et du houlomoteur/ Production d'électricité d'origine renouvelable poursuit sa progression, mais aujourd'hui freinée par la disponibilité du foncier et l'acceptabilité des projets

Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain

✎ **Protéger les populations des risques côtiers**, d'inondation et à leur augmentation, liée notamment aux changements climatiques ainsi que des écosystèmes côtiers et marins aux pollutions des eaux côtières

=> Erosion côtière (1 à 3m/an pour la côte sablonneuse et 20 cm/an pour la côte rocheuse en ex-Aquitaine), submersion marine (élévation actuelle du niveau mer : environ 3mm/an) ou encore inondation (16 TRI)/ pollution des masses d'eau côtières fragilisées par les activités littorales; état écologique autour des grands estuaires (Gironde, Seudre, Charente...) dégradé /Espace forestier fragmenté avec des linéaires de transports, des pratiques intensives sylvicoles, pollution par les pesticides et risque d'incendie (1390 communes concernées en 2016) et de tempête ou sécheresse.

✎ **Préserver la ressource en eau** par l'amélioration de la **connaissance** et l'**anticipation** des conséquences du changement climatique, l'amélioration de la **résilience de l'économie** face à la raréfaction de la ressource en eau , la **réduction des pollutions** liées aux perturbateurs endocriniens et aux molécules émergentes, la restauration des **continuités écologiques** et la **conservation des espèces migratrices** en situation les plus critiques.

=> **Qualité des eaux et des milieux aquatiques détériorée** : 54% des masses d'eau de surface et 29% des masses d'eau souterraines en état moyen ou mauvais (2015) ; 45% du territoire classé en zones vulnérables aux nitrates et 36% en risques pesticide/75% du territoire néo-aquitain en insuffisance chronique de ressource en eau



Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain

✎ **Arrêter l'érosion du vivant, Préserver les espaces naturels et reconquérir la biodiversité** : amélioration de la **connaissance**, de la résilience de l'économie à la raréfaction des ressources naturelles et à l'érosion de la biodiversité par un **approvisionnement durable et une intégration dans les trames vertes et bleues locales, conservation des espèces** en situation les plus critiques, **restauration des continuités écologiques**, reconquête de la biodiversité coordonnée dans le cadre de stratégies locales intégratrices et projets de territoires.

=> fragmentation et destruction des habitats (consommation d'espaces, +12% de surfaces artificialisées entre 2006-2015), surexploitation des ressources naturelles, pollutions des milieux et dissémination d'espèces exotiques envahissantes/Disparition alarmante d'espèces : -80% des perdrix en 20 ans, -36% des alouettes des champs et estimation à -95% de microfaunes d'ici 2030/ pollutions des sols, de l'air, pollutions sonores et lumineuses, particulièrement marquées dans et à proximité des centres urbains et des infrastructures (industrie, transport...).



Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain

➤ **Prévenir et réduire la production de déchets**, notamment pour les déchets les plus produits (BTP) ou à fort impact environnemental (plastique): amélioration de la connaissance des gisements, flux et pratiques, augmentation du réemploi, amélioration du recyclage, et valorisation des déchets produits, amélioration de la résilience de l'économie à la raréfaction des ressources par l'augmentation de la durée de vie, l'optimisation des process industriels et par des approches intégratrices : écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle territoriale.

=> **Région fortement consommatrice de matières (consommation supérieure de 23% à la moyenne nationale)/L'utilisation de matières et la consommation de biens engendrent des émissions vers la nature, qui s'élèvent à plus de 49 millions de tonnes soit plus de 8 t/hab en Nouvelle-Aquitaine en 2017/La production régionale de déchets ménagers et assimilés en 2018 s'établit à 675 kg/hab/an (contre 568 kg/hab/an au niveau national)/En 2016, le gisement de déchets de bois de classe B est estimé à environ 345 000 tonnes en Nouvelle-Aquitaine/Le taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés était en effet en 2014 de 39 %, un taux très inférieur à celui de nos voisins allemands (65 %) ou belges (50 %)/20 % des emballages plastiques sont effectivement recyclés quand la moyenne européenne est de 30 %.**





Une Nouvelle-Aquitaine qui poursuit la construction d'un réseau de mobilité propre et de territoires connectés

➤ **Accroître son réseau de mobilité propre et durable** et développer des projets ambitieux de report modal, notamment en :

- verdissant les transports de marchandises et de passagers ;
- renforçant la multimodalité pour les besoins de son territoire, et l'accès aux services par le report modal (ferroviaire, maritime ou fluvial) de voyageurs et de marchandises. Faire entrer le ferroviaire dans les entreprises est un véritable enjeu, notamment grâce aux Installations Terminales Embranchées (ITE), sachant qu'un train complet de marchandises représente entre 45 et 50 poids lourds de moins sur les routes (3 à 5 fois moins d'émissions de GES que le transport routier) ;
- encourageant l'usage des modes actifs, partagés et solidaires.

=> **Transports 1ers consommateurs d'énergie finale et 1ers émetteurs de GES**

Infrastructures Réseau numérique

En Nouvelle-Aquitaine, le taux d'accès des locaux entre 8 et 30Mbits/s la classe 10ième sur 14 avec des disparités territoriales persistantes, notamment en zones rurales. Les travaux de déploiement sont en cours sur l'ensemble du territoire régional. Seul un nombre réduit de territoires (Creuse et Dordogne) ont identifié des besoins de financement pour une phase permettant la couverture à 100%.

Au vu du nécessaire effet levier et des complexités juridiques et administratives de ces opérations, il est proposé de **ne pas mobiliser le FEDER pour ces investissements** en s'appuyant pour ces dernières phases de déploiement sur des contributions publiques locales (Etat, Région, Départements, EPCI) et sur l'autofinancement par l'emprunt apporté par les syndicats mixtes.



Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires.

↳ Favoriser l'orientation des publics et leur évolution professionnelle par un meilleur accès à l'information, une plus grande mobilité professionnelle, une meilleure sécurisation des parcours en évitant les ruptures et un accompagnement à la professionnalisation des acteurs.

=>15% de chômeurs et la moitié des personnes appartenant au halo du chômage ne sont pas inscrites à Pôle Emploi/ Taux de poursuite d'études supérieures plus faible que moyenne nationale/ 17% des 15-24 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi, 100 000 jeunes en NA/ 21,7% des jeunes quittent le système scolaire sans diplôme/ Offre de formation marquée par des disparités territoriales avec une offre moins diversifiée en milieu rural qui influence les parcours des jeunes.

↳ Promouvoir et sécuriser l'insertion professionnelle par la formation tout au long de vie par un meilleur accès à la formation et à l'emploi via le développement des compétences et un accompagnement global des publics, par une meilleure promotion de l'alternance avec la volonté de soutenir la transformation de l'appareil de formation afin de s'adapter aux besoins économiques.

=> un taux de chômage de 7,5% fin 2019, supérieur de 1 point à la moyenne européenne. Développement inégal de l'apprentissage sur le territoire/ bas niveau de qualification de la population régionale/Taux d'emploi des 20-64 ans et plus encore celui des seniors : inférieurs aux moyennes nationales et européennes (63,9% en 2016 contre 64,7% et 67,7% respectivement).





Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires.

✍ **Renforcer le lien emploi/formation** pour répondre aux besoins de **développement des territoires** par une meilleure **identification des besoins des entreprises ou/par filières** sur les territoires, le soutien aux projets d'initiatives territoriales favorisant l'implication des entreprises dans l'orientation et la formation professionnelle.

=> **Disparités territoriales dans l'offre de formation/Difficultés en termes de mobilité (46% des 18-24ans déclarent avoir renoncé à une formation/emploi)/ Répartition non homogène du marché du travail/ Difficultés de recrutement sur le territoire avec des concentrations de l'emploi régional/ Difficultés de recrutement dans certains secteurs et métiers identifiés**

✍ **Favoriser la création et le maintien d'emplois et d'activités des entreprises** notamment dans le secteur de **l'Economie Sociale et Solidaire** par : un meilleur accès à l'information et à l'accompagnement de tous pour créer/installer son activité, l'accompagnement à la transmission/reprise, le soutien à l'amorçage de projets locaux et innovants, la professionnalisation des acteurs, le développement des coopérations et la mutualisation de moyens.

=> **Vieillesse des chefs d'entreprise plus avancé qu'au niveau national/ 27% des créateurs étaient des demandeurs d'emplois avec des entreprises en majorité créées dans les secteurs du commerce, services aux entreprises et de la construction/ Importance de l'ESS dans l'économie régionale**



Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux

- ↳ **Renforcer et pérenniser l'ingénierie de projets** dans les territoires et entre eux, ainsi que la reconnaissance des compétences, de leur complémentarité et leur mise en réseau
- ↳ **Renforcer une attractivité durable et équilibrée des territoires, des talents et des compétences**
 - => **Attractivité des communes périphériques au détriment des villes-centres/ 3,4% de la population régionale vit en QPV où taux d'emploi précaire supérieur/densité de la population faible et corrélée avec un accès aux services limité, notamment sur offres de soins.**
- ↳ **Accompagner les dynamiques d'innovation et de reconversion territoriale** tenant compte des enjeux de transitions énergétiques et écologiques, de nouveaux modèles économiques et de gestion raisonnée des ressources;
 - => **Pressions anthropiques et climatiques différentes selon les territoires/54% de la population vit dans une commune peu dense.**
- ↳ **Réduire les inégalités d'accès aux services et à l'emploi** sur l'ensemble du territoire régional et à tous (éducation, formation, culture, santé, logement, sport, loisirs,...).
 - => **Réduction du nombre de services de proximité/importance de la vacance commerciale/ creusement des écarts des taux d'emploi/ Accès à la santé inégalement réparti**
- ↳ **Adapter le territoire aux besoins de la population** dans toutes ses composantes, dans une logique d'inclusion sociale
 - => **Dynamiques démographiques contrastées/vieillissement de la population**

1^{er} architecture du Programme Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE + 21-27 (V0)

Sélection des objectifs stratégiques et spécifiques



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Axe 1 : Une Nouvelle-Aquitaine qui conforte ses capacités de recherche et d'innovation, accompagne la transformation numérique et la croissance économique de son territoire, dans un objectif de développement juste et équilibré (FEDER).

1.1 Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

1.2 Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics

1.3 Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

1.4 Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise



Axe 2 : Une Nouvelle-Aquitaine qui accélère la transition énergétique et écologique pour un environnement protégé et sain (FEDER)

2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique

2.2. Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables

2.4. Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes

2.5. Promouvoir la gestion durable de l'eau

2.6. Favoriser la transition vers une économie circulaire

2.7. Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution



Axe 3 : Une Nouvelle-Aquitaine qui poursuit la construction d'un réseau de mobilité propre et de territoires connectés (FEDER)

3.3. Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face au changement climatique aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière

3.4. Promouvoir une mobilité urbaine multimodale durable



Axe 4 : Une Nouvelle-Aquitaine qui développe son capital humain par la formation et la création d'emploi comme levier de croissance, de compétitivité et de cohésion sociale pour les personnes, les entreprises et les territoires (FSE+/FEDER)

4.1 FSE- Améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes et des chômeurs de longue durée, et des personnes inactives, promouvoir l'emploi indépendant et l'économie sociale;

4.4. FSE Améliorer la qualité, l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences numériques;

4.5. FSE Promouvoir l'égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous;

4.1. FEDER Améliorer l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures;



Axe 5 : Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux (FEDER)

5.1. Mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines;

5.2. Mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux.

Point d'information : élaboration du Plan Stratégique National FEADER/ Nouvelle- Aquitaine



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Avec 1 an de transition

2020

31/12/2020 :
soumission
PSN

2021

- Adoption PSN
- Période transition

1^{er}
janvier
2022

Début de la
program-
mation

Avec 2 ans de transition

2021

31/03/2021 :
soumission
PSN

2021 -
2022

- Adoption PSN
- Période transition

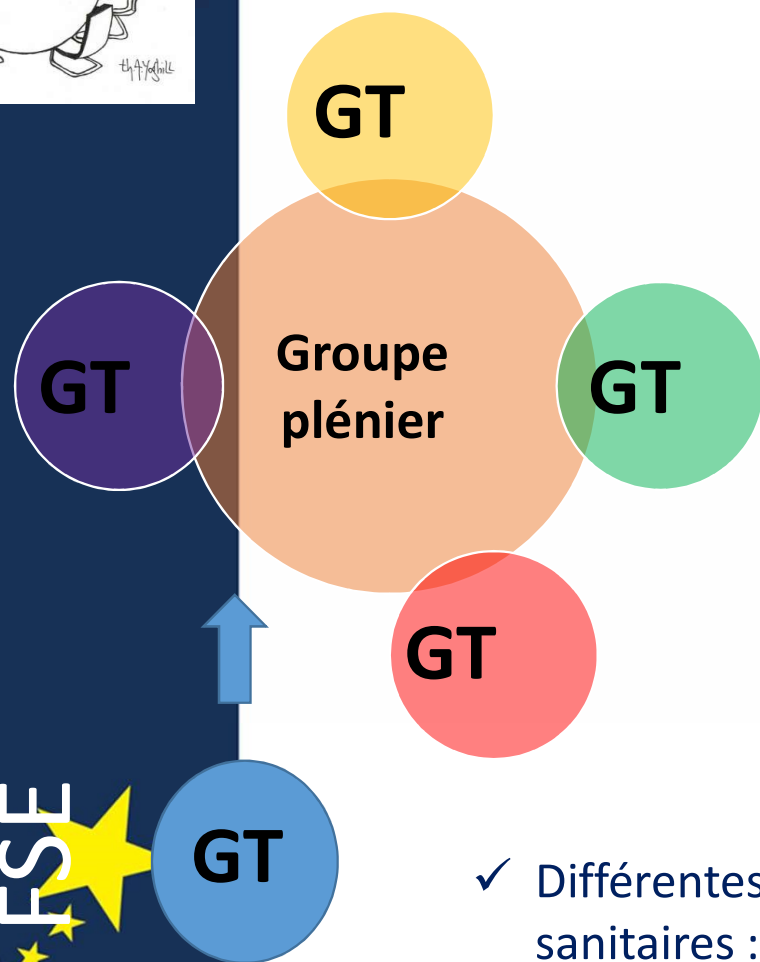
1^{er}
janvier
2023

Lancement
programmatio
n 2021 - 2027

Déclinaisons opérationnelles du PSN
Préparation des outils informatiques



Concertation régionale PSN



- ✓ Concertation élargie du partenariat en session plénière

- 1^{ère} étape = 13/11/2019 à Blanquefort
- Prochaine étape à l'automne 2020



- ✓ Concertation resserrée du partenariat en groupes thématiques (démarrage en septembre) :

- Installation et renouvellement générationnel
- Montagne
- Transition (mesures d'investissement, d'accompagnement et environnementales secteurs agriculture et l'agroalimentaire)
- Forêts
- Approche territoriale (// PO FEDER-FSE)

- ✓ Différentes formes de concertation possibles en fonction des conditions sanitaires : réunions en présentsiels, consultations écrites, webinaire, etc.

Elaboration du volet régional du PSN

Concertation de novembre.

A venir = diagnostic régional sur la base des remontées de novembre

Concertation à venir à partir de septembre :

- Définition de la stratégie
- Description des interventions FEADER
- Ressources à mobiliser et modalités de financement
- Résultats et effets escomptés



Identification et priorisation des besoins (Diagnostic et analyse AFOM)

Stratégie pour y répondre et logique d'intervention basée sur les résultats à obtenir (cibles et jalons)

Actions à entreprendre (dispositifs d'aides / interventions, modalités, éligibilité...) Indicateurs de réalisation

Ressources à mobiliser, gouvernance et gestion (ressources financières, par dispositifs et par an, systèmes de gestion)

Changements et bénéfices qui en résultent (indicateurs de résultat et d'impact (effets))

Etapes d'élaboration du PSN



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu